



LE PAVILLON N'EST PAS LA MAISON

Daniel Pinson

► To cite this version:

Daniel Pinson. LE PAVILLON N'EST PAS LA MAISON. SociologieS, 2017, "Où en est le pavillonnaire", Dossier 2017. hal-01476316

HAL Id: hal-01476316

<https://hal.science/hal-01476316>

Submitted on 24 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PAVILLON N'EST PAS LA MAISON

Daniel Pinson, Professeur émérite, LIEU, Aix-Marseille Université

à paraître dans *SociologieS*, Revue de l' AISLF, dossier : «La question pavillonnaire»

Résumé

Le pavillon moderne ordinaire doit beaucoup, comme architecture, à l'emprunt imaginaire aux folies aristocratiques du XVIII^e et aux arguments d'hygiène disséminés au XIX^e siècle. Ils en ont fait un objet isolé dont on peut faire le tour. Cette disposition de forme s'accorde à merveille avec le vivre « tranquille » de l'habitant du pavillon (que l'auteur a déjà longuement étudié) et sa répugnance pour la mitoyenneté de la maison urbaine. Pourtant, comme forme d'habitat, le pavillon surconsomme le foncier, le raréfie et l'enchérit en même temps qu'il complique les dessertes de toutes sortes. Comprendre les ressorts cachés de la construction culturelle séduisante qu'est le pavillon comme architecture (et pas seulement de l'« idéologie anti-pavillonnaire ») peut aider à la reconnaissance (re-connaissance) de la maison groupée, à jardin, comme alternative au pavillon dans le contexte de la croissance urbaine.

Le succès du pavillon, sous les formes qu'il prend aujourd'hui, relève d'une construction sociale et culturelle qui plonge ses racines dans un imaginaire architectural et sociétal lointain, récupéré par l'économie surproductiviste-surconsommatrice du capitalisme. Mais le pavillon n'est pas la maison, ou, pour être plus nuancé, il est une maison très particulière. Si nous avons à en donner un résumé, pour en dire la différence avec la maison urbaine, vers laquelle nous conduira notre conclusion, nous pourrions dire : le pavillon, c'est : « moi, tout seul », et la maison urbaine, c'est : « je, avec les autres ». Aujourd'hui le succès du pavillon est sans doute compromis, du moins tendanciuellement, dans le contexte du réchauffement climatique et plus généralement de la crise environnementale frappant la planète. On assiste en effet au retour d'une morale de la modération et du partage (versus gaspillage-individualisme égocentré) : le BIMBY prend désormais le pas sur le NIMBY¹.

Quand, dans les années 1960, l'équipe de l'Institut de Sociologie Urbaine (ISU) dirigé par Henri Lefebvre prit le contre-pied de « l'idéologie anti-pavillonnaire », elle s'attaquait à un bloc très puissant qui alliait la sphère politique et la sphère professionnelle. Sa formation remontait à la création du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme) et surtout à la désignation, à la tête de ce puissant ministère, d'Eugène Claudius-Petit, connu pour ses liens avec Le Corbusier. L'étude demandée à l'ISU par le Ministère de l'Équipement était la traduction en creux du constat de désamour persistant des Français pour les grands ensembles, en dépit de la grande satisfaction que leur apportait un confort méthodiquement normalisé par le jeune CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

Et la question allait au-delà de celle du pavillon ; elle était : logement individuel ou collectif ? Elle soulevait de vieux débats qui avaient déjà agité tout le XIX^e siècle, puis avaient traversé le Mouvement moderne dans les années 1930, pour être finalement tranchée par Le Corbusier, qui, en se déclarant pour un « urbanisme en hauteur », avait entraîné, après la Seconde Guerre mondiale et surtout en France, les politiques, confrontés à la grande urgence du manque de logements. Pour les Modernes et leurs émules, le « pavillon », les « pavillonnaires » étaient des termes péjoratifs faisant allusion à la mentalité petite bourgeoise, non seulement de ceux

¹ BIMBY (*Build In My Backyard*) désigne des actions prenant le contre-pied d'un comportement NIMBY (*Not In My Backyard*), comportement constaté dans le pavillonnaire aux USA dès les années 1970 qui s'oppose à des projets d'aménagement et de construction vus comme des nuisances.

qui avaient pu mener à terme ce projet, mais aussi de ceux qui en faisaient le rêve aussi bien dans leur « taudis » que dans le nouveau logement occupé par défaut dans le grand ensemble. Nous étant déjà longuement consacré aux pratiques et aux représentations de la maison des plus ou moins lointaines périphéries (1988, 2002), nous voudrions montrer ici comment le « choix », la « préférence des Français » pour cette solution, en plus d'être une « construction sociale » (Bourdieu, 2000), résultent d'une construction culturelle forgée à partir du XVIII^e siècle, et peut-être bien avant. Un premier aspect de cette construction culturelle concerne les modèles architecturaux qui ont marqué la naissance et le développement du pavillon comme objet architectural. Un second point, résumant et prolongeant les études antérieures déjà mentionnées, concernera les modèles consuméristes, dont le pavillon est partie prenante, et son lien avec l'évolution des modes d'habiter. Enfin, notre conclusion, délibérément normative, dira les avantages de la maison individuelle groupée comme solution d'habitat à la fois économe et adaptée à nos sociétés urbaines.

Le modèle architectural du pavillon

Un objet polymorphe

Pavillon : les significations données par le dictionnaire méritent d'être rappelées, tant elles sont nombreuses. Voici ce que dit, en introduction, la 9^e édition de l'Académie : « XII^e siècle. Issu du latin papilio, "papillon", puis "tente, pavillon", parce que cet abri était coloré et parce que les rideaux qui le fermaient pouvaient évoquer des ailes de papillon ». Le sens du mot doit sans doute beaucoup à sa forme, souvent conique : d'autres de ses significations concernent justement, pour cette raison de forme, un organe de l'appareil auditif ou une partie de certains instruments de musique à vent (trompette, clarinette...). Quant à sa qualité de synonyme du terme drapeau, elle n'est peut-être pas sans rapport avec les oriflammes qui font flotter, au sommet du pavillon, les armoiries du seigneur en guerre.

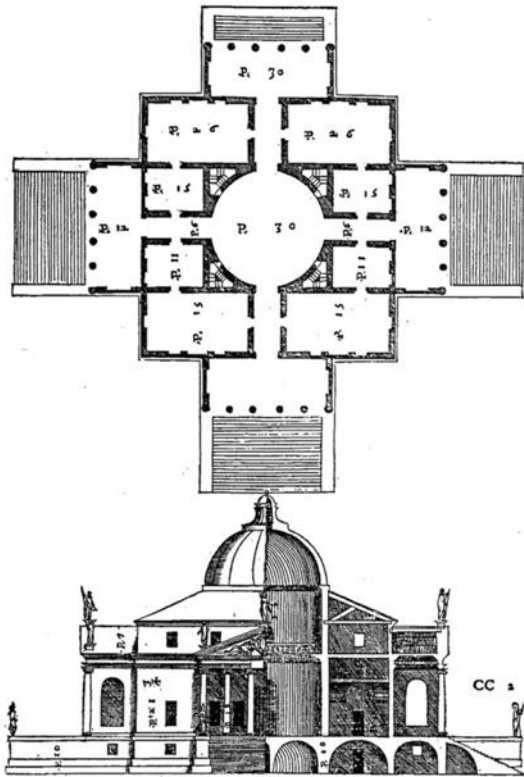
Le caractère nomade de la tente trouve depuis des siècles, et parce qu'elle en est le mode résidentiel dominant, sa pleine et totale expression dans les sociétés pastorales : la yourte mongole, aujourd'hui reprise dans des programmes de résidences de vacances, en constitue un modèle plus simple, géométriquement, que la tente bédouine du monde arabe. La tente, de peau ou de toile, est donc d'installation éphémère, d'un éphémère permanent, si l'on peut dire, dans les sociétés où le parcours nomade est déterminé par la quête de pâturages pour le troupeau, et d'un éphémère épisodique, lorsque le pavillon, richement coloré et orné, est monté pour les parties de chasse ou les campagnes militaires des gens de pouvoir de sociétés sédentarisées.

Dans l'histoire architecturale, l'apparition du pavillon comme édifice consolidé semble coïncider avec des constructions de la classe aristocratique présentant une implantation à la fois retirée et proche de la ville ou d'un ensemble résidentiel plus vaste : château, palais... Ainsi, en Europe, comme sur d'autres continents, en investissant des lieux sublimes, le pavillon tend à se solidifier : le pavillon Vendôme à Aix ; le Grand et le Petit Trianon à Versailles. Et si le pavillon est construit avec des matériaux pérennes, il reste une résidence occasionnelle. C'est, dit-on parfois, une « folie » où la société de cour s'abandonne au commerce amoureux.

La mémoire visuelle d'un idéaltype : la Villa Rotonda

Il semble que l'élément du toit soit important pour caractériser le pavillon : la forme régulière pour ne pas dire parfaite du toit s'apparente souvent au cône surmontant un plan circulaire ou ce qui peut s'en rapprocher : octogone, hexagone. Ce point nous paraît essentiel car cet effet de forme n'est pas sans incidence sur l'imaginaire iconique qui s'engramme dans la culture

constructive de la société, qu'il s'agisse de la savante ou de la populaire, moins référencée, mais non moins réelle dans son flou mémoriel et non moins efficace dans ses traductions réelles. Il reste toujours, en effet, dans le pavillon, lorsqu'il est fixé dans la pierre, littéralement pétrifié, un élément de forme qui rappelle la silhouette de la tente. La Villa Rotonda d'Andrea Palladio, construite au XVI^e siècle dans la campagne vénitienne, en est, à la Renaissance, le type accompli.



Ill. 1 : Villa Rotonda, 1566- 1571, Andrea Palladio (*Quattro libri dell'architettura*, 1570)

Le plan, comme les élévations de la villa, expriment à l'évidence, redoublés par le nom ultérieurement attribué à l'édifice, Villa Rotonda, l'idée paradigmatique du pavillon : la circularité de la pièce centrale, bien qu'engagée dans le grand carré qui ceint la construction, reste lisible en élévation, à travers le tambour et la couverture hémisphérique qui dominent l'édifice. Cette villa, assez unique parmi celles qu'a eues à construire Palladio, en a fait en même temps un modèle pour l'architecture ultérieure de nombreux pavillons. À ce stade de notre exploration, trois aspects structurels et formels nous semblent devoir être retenus : le caractère occasionnel de l'occupation du pavillon, son implantation en marge de la ville, sa forme géométrique, qui, en rappel de la tente, l'apparente au cylindre et au cône.

Pavillons, de la résidence à l'industrie

Ces traits figuratifs vont perdurer dans les évolutions et les élargissements du concept pavillonnaire au XIX^e siècle, en contexte de formation des sociétés industrielles. Alors que la hutte et la cabane, archétypes de la maison selon Laugier, puis Viollet-le-Duc et d'autres, réunissent, dans leur humilité primitive, tout le genre humain, le pavillon garde, dans l'imaginaire architectural, cette « classe », ce prestige qui distinguent les élites et leur demeure et en fera dans l'imaginaire social, au-dessus de la banale construction que constitue la maison, une catégorie résidentielle enviable et enviée.

Or cette maison, en contexte d'essor industriel, à côté ou à l'intérieur de pavillons d'un autre genre et d'une autre ampleur : les pavillons d'exposition, est promise à une destinée démocratique inattendue. La maison trouve en effet doublement sa place dans au moins une de ces expositions universelles, celle de 1889, à Paris, lorsque l'architecte de l'Opéra, Charles Garnier, reconstitue, aux pieds de la Tour d'Eiffel, une histoire mondiale de l'habitation qui, en autant de maisons pittoresques, réellement construites, prépare la vague exotique des pavillons de banlieue où se côtoieront bientôt le compartiment de Cochinchine et la maison arabe.

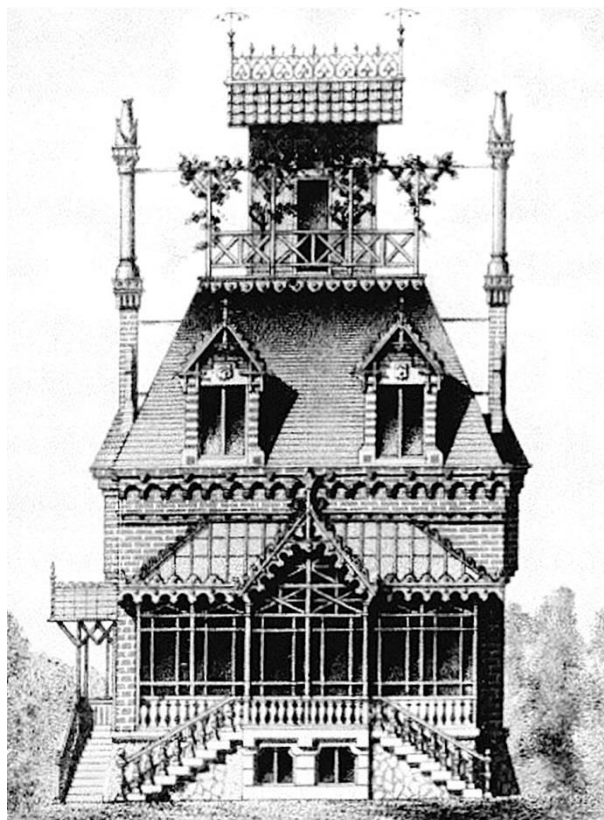
Une réalité architecturale, sans doute plus effective dans les banlieues naissantes que dans les hagiographies de l'architecture savante, se profile ici, qui marquera intensément l'imaginaire de l'univers banlieusard. Ainsi le cahier des maisons du monde de l'exposition universelle de 1889, réalisé pour les enfants des écoles de la jeune III^e République, sème dans l'imaginaire

social et l'inconscient populaire, les formes architecturales historiques, exotiques et pittoresques de la demeure. L'architecte Léon de Vesly en aura, pour sa part, déjà donné une réunion d'exemples dans son recueil de 1877.

Ill. 2 : Petit Chalet au bord de la Marne, architecte T. Cordier (Léon de Vesly, 1877 ; source BNF)

Au demeurant, en ce XIX^e siècle de l'industrie triomphante, le terme pavillon n'est plus réservé à un type d'habitation particulier, temporaire et plutôt aristocratique. Le terme qualifie aussi, à partir de 1850, lors des grandes expositions universelles, les immenses constructions destinées à l'accueil, le temps d'une saison, au cours d'une année précise, des réalisations des nations industrielles. La durée initialement éphémère de ces installations justifie, sans conteste, l'usage du terme pavillon. Le caractère compétitif de ces manifestations exacerbe par ailleurs l'originalité et la forte identité de chaque édifice.

Pour en revenir à nos considérations sur la forme du pavillon, que celui-ci soit résidence ou lieu d'exposition, il est donc, par excellence, un objet architectural dont on peut faire le tour, sans le moindre obstacle. La tour dont on fait le tour : la tour Eiffel, emblématique de l'exposition universelle de 1889, en est peut-être la figure extrême. Fort de ce constat, on peut alors s'autoriser à souligner le fait que le concept « pavillon » n'est pas moins déterminé par sa fonction, éphémère résidence à l'origine, que par sa forme d'objet isolé, dont l'expression simplifiée serait le cône.

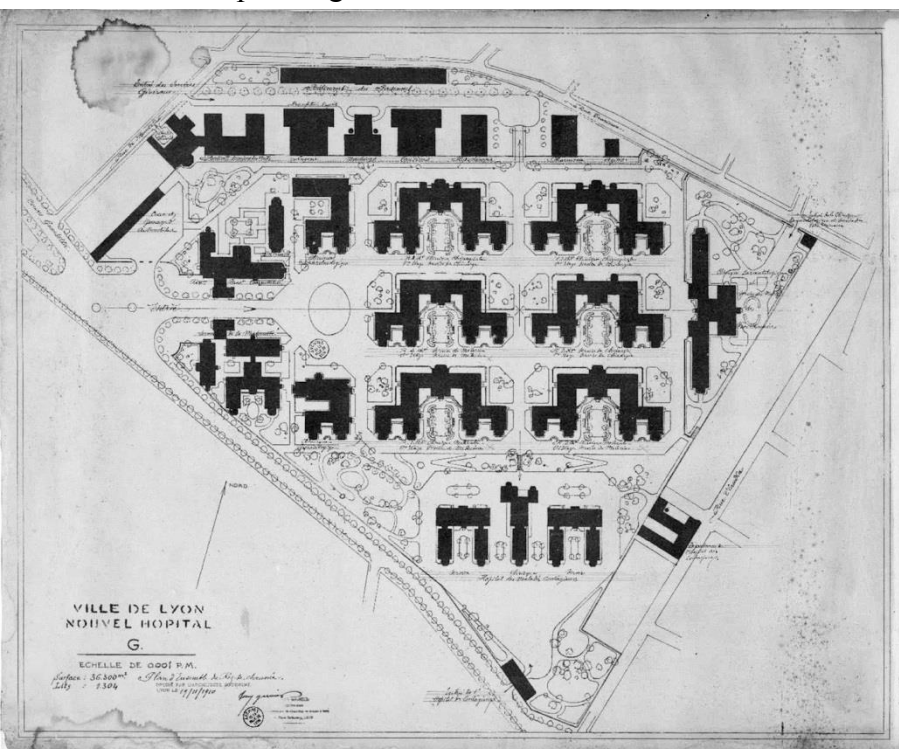


Les vertus hygiéniques et sécuritaires de l'isolat pavillonnaire

Ce caractère d'isolat va encore se manifester et se généraliser à la faveur de l'hygiénisme naissant. L'évolution de l'architecture hospitalière en constitue l'exemple le plus saisissant. L'hôtel-Dieu, forme originelle de l'hôpital, présentait un plan fait d'une suite continue de bâtiments organisés autour de vastes cours carrées. L'Hôtel des Invalides à Paris en donne une excellente illustration. Au XIX^e, en cernant mieux les maladies, la médecine va limiter leur contagion. Les malades sont dès lors séparés selon leur pathologie et les grandes salles communes sont progressivement abandonnées au profit de pavillons isolés, séparés par des vides où les courants d'air chassent les « miasmes morbides » (Foucault et al., 1977).

Le pavillon hospitalier (Ill. 3), lieu de séjour des malades, offre des qualités d'hygiène qui seront ensuite transposées dans l'habitat ouvrier. Cet argument hygiéniste justifiera souvent la préférence du patronat pour la cité ouvrière de maisons détachées et sa méfiance du phalanstère comme du familistère. Dans ces derniers, les logements sont en effet distribués au moyen de galeries ou de cours, propices aux rencontres, et les risques de contagion révolutionnaire sont encore plus craints que les épidémies virales (Guerrand, 1965). C'est le premier moment de l'hygiénisme ; le second, à la fin du XIX^e, ajoutera au bénéfice de la circulation de l'air, celui de l'ensoleillement, et avec lui, la nécessité de préciser la mesure des écarts entre les

bâtiments. Il en résultera divers règlements sur la voirie et les prospects urbains, mais aussi, concernant plus précisément les pavillons, ces marges latérales de trois ou quatre mètres aujourd'hui exigées dans les règlements d'urbanisme communal et dont on ignore la plupart du temps l'origine et le bien fondé.



Ill. 3 : Hôpital E. Herriot, Lyon, 1913-33, Architecte : Tony Garnier (source : Archives municipales de Lyon - Cartes et plans - 2S1308)

L'architecture joue donc au XIX^e siècle un rôle majeur en matière de santé et l'une des figures qui lui permet de remplir ce rôle est, là encore, cette particularité formelle du pavillon : sa désolidarisation des autres constructions, qui permet à l'air de circuler autour de l'édifice, à quiconque d'en faire le tour sans trouver d'obstacle, à la manière du Panopticon de Jeremy Bentham (Foucault, 1975), propice à la prévention des réunions séditieuses, autre « mal » du XIX^e. Plus tard, au début du XX^e siècle, le détachement pavillonnaire contribuera à établir

de « justes » écarts entre corps de bâtiments, permettant à une pièce principale de bénéficier, pendant au moins deux cents jours de l'année, de deux heures d'ensoleillement journalier (réglementation française de 1961), sans pâtir de l'ombre portée des constructions voisines. On a, par ce cheminement, une autre explication de cette évolution vers une conception de la ville formée d'« objets célibataires », dont l'Unité d'Habitation de Grandeur Conforme (UHGC), la Cité Radieuse de Le Corbusier, est le modèle accompli (Panerai et al., 1977).

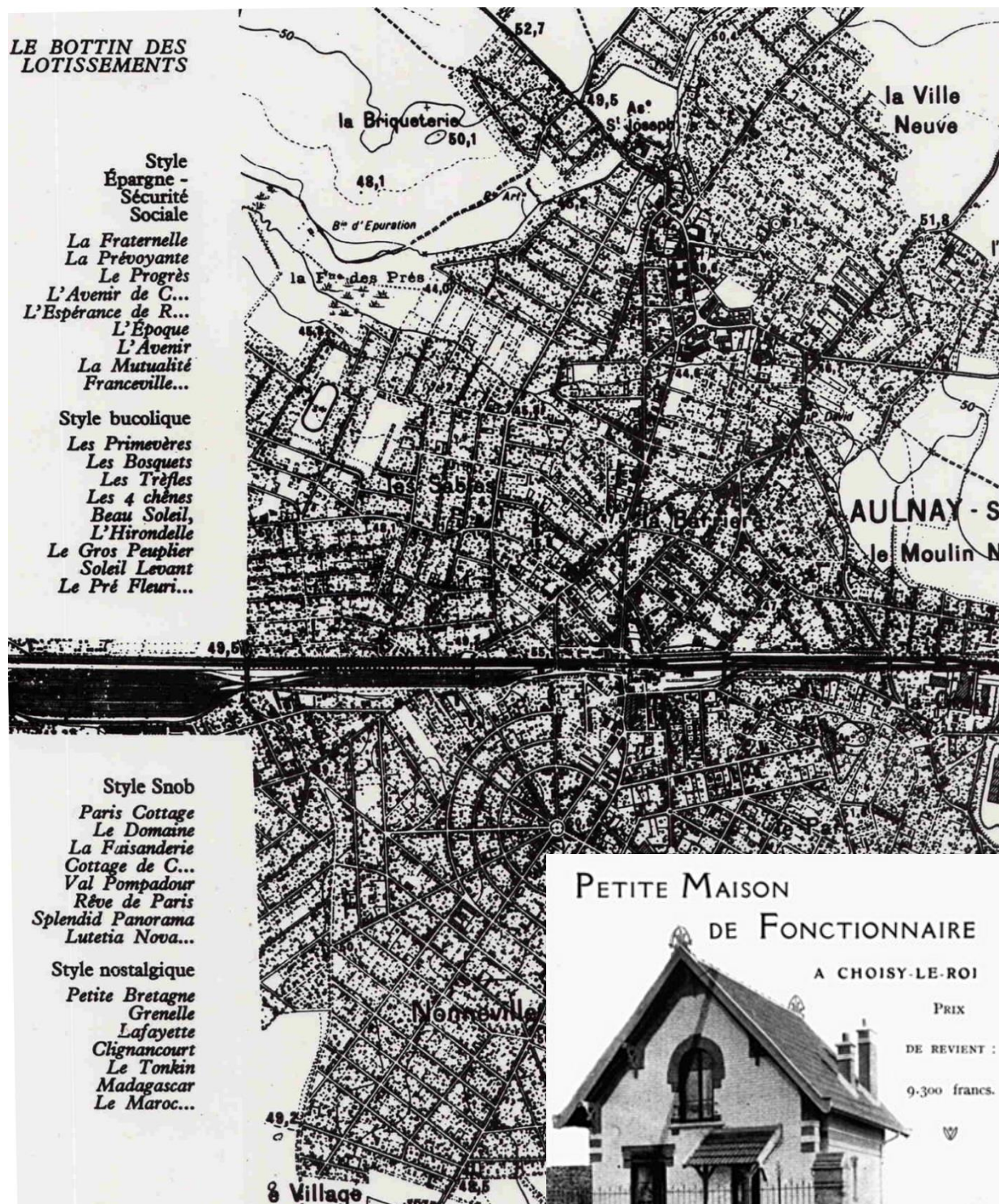
Le modèle social du pavillon

Le « Bottin des lotissements »

Dans les années 1960, au beau milieu de la bataille qui s'engageait contre l'« idéologie pavillonnaire », était publié un ouvrage du Centre de Recherche d'Urbanisme consacré à l'urbanisation française (1964). L'une de ses illustrations, intitulée le « Bottin des lotissements », présentait un fragment de la banlieue parisienne autour de la gare d'Aulnay-sous-Bois : on y voit un collage de lotissements dont l'appellation renvoie tantôt à des noms de fleurs, tantôt à des noms de provinces et de colonies, tantôt à des noms de mutuelles sociales. Ce document (Ill. 4) montre, avec cet essaimage des maisons individuelles, à quel point l'objet pavillon a fait son chemin dans un certain imaginaire bâtisseur. Il est, en terre métropolitaine, le produit dérivé de l'évolution d'un impérialisme qui aura nourri, en moins d'un siècle, une petite bourgeoisie servie, dans ses projets d'accession, par la loi Loucheur de 1928 et, avant elle, par un actif développement des compagnies de chemins de fer. Elles transportent employés de bureau, de commerce et contremaîtres vers les nouvelles banlieues des grandes villes, et bientôt certaines catégories d'ouvriers pour lesquelles les spéculateurs n'auront cure d'équiper les lotissements. Le recueil de l'architecte Joseph Bourniquel, paru en

1921, donne un catalogue tout à fait parlant de ce foisonnement de maisonnettes (Ill. 5) dont les banlieues se rempliront, au gré de l'initiative de chacun, dans une étonnante anticipation des « distinctions » qu'analysera savamment Bourdieu un demi-siècle plus tard.

Ill. 4 : « Bottin des lotissements » (CRU : *L'urbanisation française*, 1964).



Ill. 5 : Petite maison de fonctionnaire par J. Bourniquel, architecte (© Région Île-de-France - Christian Décamps, ADAGP, 1992).

L'immeuble collectif est une innovation française de la fin du XVI^e siècle qui reste encore assez rare en Europe, y compris dans des pays dont la densité de population est supérieure à celle de la France, comme l'Angleterre ou les Pays-Bas (Hottenger, 1915). Dans le logement social, le choix entre le collectif et l'individuel fait grand débat au XIX^e, opposant la cité ouvrière de maisons isolées au collectif à l'image du Familistère de l'industriel français Jean-Baptiste Godin. Le débat est repris par le Mouvement moderne. La cité-exposition du Weissenhof à Stuttgart, en 1927, le met en scène : Mies van der Rohe y réalise un collectif, le seul de l'ensemble avec celui de Peter Behrens. Le Corbusier présente pour sa part une maison isolée ainsi que deux maisons jumelées. Les cinq petites maisons groupées du néerlandais Jacobus Johannes Pieter Oud (Ill. 6) retiennent aussi l'attention, comme solution venant d'un pays bien plus densément peuplé que la France, bien moins doté en foncier et parmi les plus avancés en matière d'urbanisme.

Ill. 6 : Les maisons de J.J.P. Oud, Cité du Weissenhof, Stuttgart, 1927 (Photo O. Tric, 1987, propriété de l'ENSA Nantes)



Un avatar du pavillon ? Le modèle industriel du mobil-home

Parmi les innovations qu'initie le Mouvement moderne en architecture, le recours aux nouvelles techniques de construction n'est pas la moindre. L'école allemande du Bauhaus y apporte sa part ; cependant, pour donner un cadre français à notre réflexion, nous ferons référence, ici encore, à Le Corbusier. Ce dernier ne manquait pas, en effet, de rapporter les architectures qu'il concevait à des objets industriels contemporains comme le paquebot et l'automobile. Le premier restera sa référence la plus rappelée pour la Cité Radieuse et ses quelque trois cents appartements. Mais l'automobile eut sa faveur au milieu des années 1920 lorsqu'il s'inspire de la Citroën pour concevoir sa maison fabriquée en série Citrohan, « la maison comme une automobile », intuition que les promoteurs et constructeurs Levitt et Phénix reprendront quelques décennies plus tard, le premier aux USA, le second en France.

Ces références confirment une fois encore l'essor des isolats en architecture : les constructions se présentent comme des objets finis, détachés de leur contexte, des objets dont on peut faire le tour, comme on fait celui d'un paquebot, si imposant soit-il, et comme on fait celui d'une automobile. Ce sont des objets atopiques, sans attache territoriale définie, tout le contraire de la maison urbaine qui voisine par ses mitoyens, et s'intègre dans une entité plus vaste : l'îlot. Ce dernier en détermine bien des caractéristiques formelles, notamment la relation de la maison à la rue, à travers ce que, à l'âge classique, on appelait l'ordonnancement, prérogative de l'architecte-voyer. À cet égard, dans cette tendance à la déterritorialisation architecturale, à son détachement terrestre qu'exprime si bien le système de ses pilotis, Le Corbusier n'est que le précurseur d'autres utopies, comme celles du groupe Archigram.

Ces utopies plus ou moins réalistes trouvent aujourd'hui leurs versions plus prosaïques dans la complicité de l'automobile et du mobil-home. Paradoxalement, ce dernier constitue moins souvent une solution mobile que l'ersatz d'un désir d'ancrage, dont l'autorisation, en site « sensible », souvent espérée, n'est pas donnée. Le mobil-home est alors l'avatar du pavillon, en ce sens qu'il en traduit le caractère éphémère et mobile d'origine. Par contre il le dépouille

de cette solidification qui semble avoir été l'avenir du pavillon et sa consécration dans l'imaginaire architectural populaire (impossible de ne pas penser au Palais Idéal du Facteur Cheval, 1879-1912), pavillon exotico-onirique inhabitable.

Le pavillon comme affranchissement des solidarités

Dans le contexte des années 1970-1980, le pavillon exprime, pour les ménages modestes, des rêves d'évasion et de nature. La croissance des villes, leur mécanisation et les nuisances nouvelles qu'elle entraîne, les rendent plus difficiles à vivre. La rurbanisation et la périurbanisation permettent de se libérer de ces « prisons ». Le pavillon illustre admirablement, par sa forme, cette illusion de liberté conquise. La dépendance des banques suscite moins de stress que l'enfermement dans le logement collectif et l'attrait du pavillon n'est pas moindre que celui de la voiture : on oublie sa dépendance du crédit pour ne retenir que les performances d'évasion qu'ils permettent. Leurs attributs anthropomorphiques en font un prolongement de soi : la carrosserie ennoblit la voiture comme la façade du pavillon donne bonne figure à son propriétaire.

Cette libération de la ville coïncide avec celle de l'individu dont les liens à la famille et plus amplement à la société se détendent et se défont. Dans cette logique d'autonomisation, l'accédant orientera sa préférence vers la parcelle isolée plutôt que vers le lotissement qui l'oblige au respect d'un minimum de règles à l'égard du groupe des voisins. La force de la forme joue en faveur du pavillon comme entité totalement isolée sur sa parcelle et place toutes les autres solutions tendant au groupement des habitations, pour cause d'économie de foncier notamment, au rang de propositions aliénantes, conduisant le pavillonnaire à composer avec un ou des voisins. La mitoyenneté, hantée par la servitude du « tour d'échelle », est perçue comme une entrave à cette liberté qu'on va alors chercher sur la parcelle le plus à l'écart possible de la moindre maison. Cette « liberté » porte généralement un autre nom : la « tranquillité » (Pinson, Thomann, 2002). Mais elle aussi le terme d'une conquête héroïque, pour la recherche du terrain qui se raréfie, une construction souvent pleine d'imprévus et une négociation laborieuse des prix et des prêts. Et si l'habitant du pavillon, à en croire l'autocélébration de son rêve presque accompli, est un heureux accédant, notre expérience des longs entretiens à domicile, également nourrie par le partage délibéré de ce mode de vie, nous a conduit aussi à en mesurer les limites. Ainsi observe-t-on, par exemple, la montée de la frustration des ados, qui dépendent de leurs parents pour leur mobilité, ou l'inquiétude des personnes vieillissantes, de moins en moins aptes à assurer elles-mêmes leurs déplacements (Luxembourg et al., 2008).

Auto et pavillon, mur et piscine

Car la voiture (les voitures ! une seule ne suffit plus, tant sont éclatées les occupations individuelles, de lui et d'elle, travaillant, mais aussi du jeune qui n'aura pas hésité à (se faire) acheter la « caisse » la plus pourrie pour conjurer sa captivité), la voiture donc, est l'incontournable complément du pavillon, à son fonctionnement dont les ressources internes doivent plus à la ville qu'à la campagne ou à la nature, garantes de la « tranquillité » recherchée. En réalité, les villas-pavillons totalement isolés constituent un idéal rarement atteint qu'on s'efforce alors de chercher au sein d'une grande variété de lotissements. Ils reproduisent les écarts sociaux entre les « banlieues de charme » et d'autres plus ordinaires. Tout a été dit de la fermeture des plus prestigieux (Charmes, 2005), baptisés pour la circonstance « domaine 'ceci' » ou « clos 'cela' », où règnera, autour du court de tennis, voire du terrain de golf, un « entre-soi » de riches. La grande taille des parcelles (1500/3000 m²) permettent aux pavillons d'y épanouir pleinement leurs quatre façades et les quatre pentes de leur couverture.

On est, ici, bien loin des modestes cités autopromues ou autoconstruites des années 1950 (Pinson, 2013), même si, à l'exemple du covoiturage, des initiatives de partage, encore rares mais prometteuses, réapparaissent. Dans ce type d'opérations l'association des habitants cons-

truit une solide interconnaissance alors que s'est installée, dans le pavillonnaire sauvage et diffus comme dans les lotissements les plus ordinaires, une connivence silencieuse, qui va « sans le dire ». Ici on ne partage aucun bout d'histoire avec les voisins de la rue : être à côté de tel ou tel ne relève plus que du hasard des achats, des ventes et des rachats de parcelles. La plus totale indifférence peut alors s'installer et rien ne viendra troubler cette forte aspiration à vivre à l'abri du voisinage.

Car les relations sociales se sont faites dans d'autres sphères que le voisinage : la famille, le travail, l'école, les clubs... et il est nul besoin que la « curiosité » des voisins, si « saine » soit-elle, comme celle des rares passants, aient accès à l'exposition de ces relations en et hors famille. Alors que le mur était jusque-là réservé à l'habitat urbain ancien très dense et qu'il avait été abandonné dans les lotissements de banlieues au profit de clôtures végétales plus perméables, le mur haut de deux mètres tend désormais à revenir et à s'instituer comme mode de voisinage dans ces relations faites d'inattention feinte et calculée, témoignage de savoir-vivre et de discrétion bienséante, car il ne peut être question de « déranger le voisin ». Il double ainsi la ceinture hygiénique des trois mètres minimum que le règlement d'urbanisme impose sur les côtés. Cette vie cachée, qui ne permet plus la discussion à travers la mince clôture végétalisée, trouvera encore sa justification dans les intimités qu'appelle l'installation de la piscine. Hors sol ou rigide et enterrée, cet accessoire de plus en plus répandu vient alors se lover dans un jardin où la vocation d'agrément a tué depuis longtemps la nécessité potagère. Il constitue le clou, la plus-value déterminante de ce nouveau modèle.

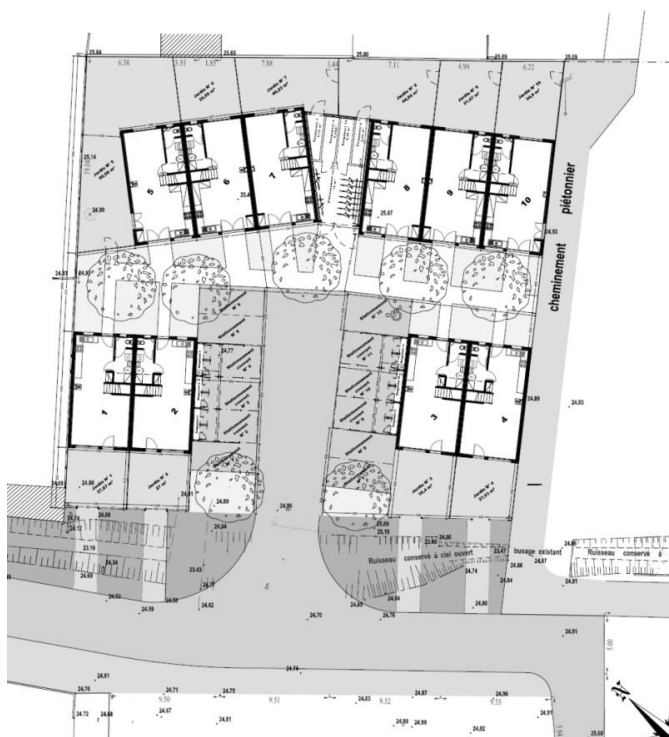
Conclusion : l'impasse pavillonnaire

Lefebvre dénonçait déjà la « société bureaucratique de consommation dirigée » (Paquot, 2008). La surconsommation est une morale de l'avoir qui a contribué à développer un individualisme de compétition, centré sur la liberté d'accumuler, propre à l'économie libérale capitaliste, au détriment d'un individualisme de raison, capable de régler sa liberté sur la relation aux autres, spécifique de la démocratie moderne (De Singly, 2005). Le pavillon, vieille figure, dans la variété de ses formes, de l'expression identitaire du prédateur : le chasseur, le chef de guerre, l'étendard national, le pavillon de complaisance, a trouvé l'une de ses traductions dans le pavillon de banlieue, moderne-modeste contagion de la licence du noble de s'affranchir de l'étiquette par laquelle lui-même impose aux autres sa domination. Concevable pour un petit cercle de privilégiés, ou l'infime échelle du village nomade des sociétés pastorales, voire des campings modernes, la figure d'isolat du pavillon devient absurde et dispendieuse sur une planète où la population humaine n'a cessé de croître et de se rassembler dans les mégapoles multimillionnaires.

Avec la confirmation de l'origine anthropique du réchauffement climatique, il n'est pas insensé de s'interroger sur toutes les formes prédatrices de la croissance telle qu'elle s'est imposée dans les sociétés modernes. La production de la ville fait partie des domaines parmi lesquels des transformations essentielles sont à entreprendre tant sur le plan de la construction, à travers les matériaux, leur production, leur assemblage, que sur le plan des formes urbaines, à travers notamment la question de la densité urbaine. A ce sujet, de nombreuses questions font ainsi débat, depuis la solution extrême, volontaire, des tours jusqu'à celle, abandonnée à la spéculation foncière, de l'étalement urbain. Le pavillon occupe bien entendu une place privilégiée dans ce dernier processus, encouragée par une économie de la maison pensée avant tout en termes de multiplication des ventes.

Ce qu'une avant-garde, peu écoutée dans les années 1970, avait (re)commencé à proposer et à expérimenter dans le domaine de l'habitat individuel groupé, des économies d'énergie, fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt avéré. Malgré les embûches rencontrées, liées à la

Ill. 7 : 10 maisons groupées à ossature bois aux normes RT 2012 en proche banlieue nantaise (Belenfant et Daubas, Architectes, 2013).



fois à la résistance ou à la récupération des lobbies, à l'inertie de modes de vie pervers par la surconsommation (Pinson, 2014), dont participe le goût pavillonnaire, les solutions d'habitat individuel dense autrefois explorées, voire réalisées à petite échelle, trouvent un écho bien plus favorable aujourd'hui, à bien des niveaux de la société et du politique. Ainsi la maison urbaine groupée, mitoyenne et économe en foncier, avec jardin, munie de tous les dispositifs techniques qui ajoutent, à la compacité, la possibilité d'un lieu de vie à énergie positive, est manifestement, en contexte de foncier aménagé raréfié, avec certains partages et à côté d'autres que la solidarité vicinale peut susciter, une bonne alternative au pavillon isolé (Glaizol, 2006).

Références bibliographiques

- BONNOME C., J. CANAUX, C. GRUSON & ALII (1964), *L'urbanisation française*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme (CRU).
- BOURDIEU P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Le Seuil.
- BOURNIQUEL J. (1921), *Pour construire sa maison*, Paris, Librairie Garnier Frères.
- CHARMES É. (2005), *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS (1889), *25 vignettes scolaires en coul. représentant l'évolution de l'habitation humaine*, Paris, gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.

FOUCAULT M., B. BARRET-KRIEGL, A. THALAMY, F. BEGUIN & B. FORTIER (1979), *Les Machines à guérir*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

GLAIZOL S. (2006), *Habiter sans s'étaler*, 3 *Cahiers pédagogiques*, Montpellier, CAUE 34.
URL : <http://www.caue-lr.fr/habiter-sans-setaler>

GUERRAND R.-H. (1966), *Les origines du logement social en France*, Paris, Editions Ouvrières.

HOTTENGER G. (1915), *L'habitation populaire*, Nancy, Imprimeries réunies.

LUXEMBOURG N., PINSON D., THOMANN S. (2008), « Dépasser le tout-automobile en périurbain : mise en exergue des enjeux à partir de la situation des adolescents et des personnes âgées », in *Automobilités et Altermobilités Quels changements ?* (Clochard F., Rocci A., Vincent S., Ed), Paris, L'Harmattan, pp. 147-156.

PANERAI PH., J. CASTEX, J.-CH. DEPAULE (1977), *Formes urbaines, De l'îlot à la barre*, Paris, Dunod (réédition Parenthèses, Marseille, 1999).

PAQUOT TH. (2008), « De la "société de consommation" et de ses détracteurs. », *Mouvements* 2/2008 (n° 54), pp. 54-64.

PINSON D. (1988), *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Paris, Recherches, Plan Construction et Architecture, MEL.

PINSON D. (2002), « De la maison-mon(a)de à la ville-maison, in *Communications*, 73, *Manières d'habiter*, (Bonnin Ph., dir), pp. 217-231.
URL : http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_2002_num_73_1_2121.

PINSON D. & S. THOMANN (2002), *La Maison en ses territoires*, Paris, L'Harmattan.

PINSON D. (2012), « Du mésusage de l'habitation au réapprentissage de l'habiter », *Revue du MAUSS permanente*. 26.11.2012.
URL : <http://www.journaldumauss.net/?Du-mesusage-de-l-habitation-au>

PINSON D. (2013), "Les monuments domestiques pour le plus grand nombre : une autre histoire..." in *Conservation - restauration de l'architecture du Mouvement Moderne* (Catherine Compain-Gajac, Ed.), Perpignan, Presses Universitaires, pp. 87-99.

SINGLY (DE) F. (2005), *L'individualisme est un humanisme*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

VESLY (DE) L. (1877), *L'Architecture pittoresque au XIX^e siècle*, Paris, A. Lévy, Editeur.